

SYLVIE	*	JOSEPH	*	STEPHANIE
*	MARCEL	*	AGNES	*
LAURENCE	*	JEAN-RENE	*	NATHALIE

VOUS SOUHAITENT UNE EXCELLENTE ANNEE 2018 !

Bilatérale du 17 novembre 2017

Le 17 novembre, la CFTC a rencontré M. MORDACQ DRFIP Centre Val de Loire accompagné de Mme LE MANER, M. GARRIGUES et M. POULET.

Au cours de cet entretien vos représentants syndicaux, Sylvie SAMAT, Stéphanie MOUNIER, Agnès GUESDON et Joseph SURAND, ont exposé le climat social et professionnel de la DRFIP ainsi que différents sujets soulevés en CTL, CAP et National (dont le Loiret est souvent « expérimentateur »).

Les problématiques évoquées se rapportaient :

- aux règles de mutations et/ou affectations
- aux conséquences des restructurations de services de notre département
- à l'accentuation du malaise professionnel de nos agents et le manque de visibilité sur l'avenir de nos métiers
- aux moyens professionnels mis à notre disposition (exemple de la base de documentation Nausicaa), entre autres, comme des coupures de réseaux trop fréquentes...

La CFTC a insisté sur les besoins exprimés par l'ensemble des agents en termes de communication et de transparence de la part de la Direction.

M. MORDACQ a souligné la conscience professionnelle des agents et a fait part de sa volonté et de celle de son équipe, d'améliorer la communication dans notre département et d'y apporter une dimension plus humaine.

Secrétaire départementale : Sylvie SAMAT. DAJ P1 Cité Coligny
E-mail : cftcdgfp045@gmail.com
Site Internet : <http://www.cftc-dgfp.fr>

CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF

Comité Technique Local du 21/12/2017

Convoqué une première fois le 15 /12/ 2017, le CTL « emplois » a été boycotté par l'ensemble des organisations syndicales représentatives.

Convoqué à nouveau le 21 décembre, il s'est déroulé en la présence des représentants de la CFTC, de FO et Solidaires.

Les représentants de la CFTC estiment qu'il est nécessaire de siéger afin de pouvoir débattre et porter la parole des personnels même s'il n'existe aucune marge de manœuvre en matière de suppression d'emplois.

Suppressions d'emplois 2017

Le 5 décembre dernier, dans le cadre d'une réunion informelle, la direction a exposé aux OS présentes, les modalités de calcul des **1.591** réductions d'emplois au plan national qui se traduisent en **29** suppressions et une création d'un emploi **A** au pôle gestion fiscale pour la DRFIP 45 soit 28 emplois nets.

- **Suppressions induites par la réforme des services RH, des recettes non-fiscales et des attributions du CSP CHORUS :**
 - × **7 emplois B**
 - × **2 emplois C**

- **Contribution proportionnelle de la DRFIP Loiret aux suppressions d'emplois :**
 - × **4 emplois A+**
 - 1 emploi d'AFIPA à la RH ;
 - 1 emploi d'IDIV HC au SPL ;
 - 1 emploi d'IDIV HC au Domaine ;
 - 1 emploi d'IDIV expert organismes agréés.
 - × **2 emplois A**
 - 1 emploi au SIE d'Orléans fusionné ;
 - 1 emploi à la Trésorerie de Sully-sur-Loire.
 - × **3 emplois B**
 - 1 emploi au pôle gestion fiscale ;
 - 1 emploi à la trésorerie de Meung-sur-Loire ;
 - 1 emploi à l'EDR.
 - × **11 emplois C**
 - 1 emploi au SIP d'Orléans Est ;
 - 2 emplois au SIP d'Orléans Sud ;
 - 1 emploi au SPF de Montargis ;
 - 1 emploi à la Paierie Départementale ;
 - 1 emploi à la trésorerie de Rive de Loire Nord ;
 - 1 emploi à la trésorerie de Gien ;
 - 1 emploi à l'accueil du Martroi
 - 1 emploi à l'EDR
 - 2 emplois AST service commun (Martroi et Coligny).

**SYLVIE * JOSEPH * STEPHANIE * MARCEL * AGNES * LAURENCE
 * JEAN-RENE * NATHALIE VOUS SOUHAITENT UNE EXCELLENTE ANNEE 2018 !**

Conséquences de l'ASR 2017 (fusion et restructurations de services), des redéploiements sont prévus :

Cadres	Service d'origine	Service d'arrivée
Idiv HC	SIE Orléans Est	SIP Orléans Ouest
Idiv HC	SIE de Gien	SIP Orléans Est
Idiv CN	SIP Orléans Est	SIP Montargis
Idiv CN	Trésorerie de Lorris	Trésorerie OMSL
A	SIE Orléans Est	SIE Montargis
A	SIP Orléans Ouest	SIP Orléans Sud

La CFTC dénonce la dégradation inexorable de nos conditions de vie au travail et déplore la volonté politique de s'inscrire dans une augmentation conséquente des suppressions d'emplois pour le quinquennat.

Fermeture de la Trésorerie de Lorris

Le déménagement de la Trésorerie de Lorris aura lieu le 11 janvier 2018.

Une permanence sera assurée à Lorris pour une durée indéterminée.

Les emplois de Lorris seront répartis entre les Trésoreries de Chatillon/Coligny et Beaune-La-Rolande et le SIP de Montargis.

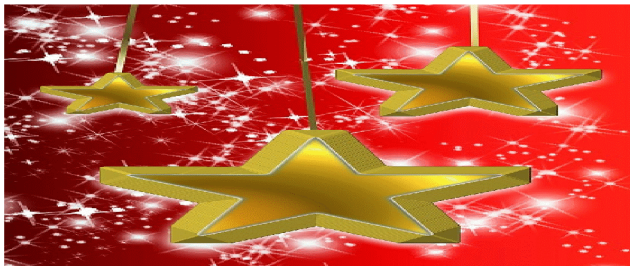
Cependant, à la demande des élus de Bellegarde, la gestion SPL de cette commune sera confiée à la Trésorerie de Montargis Municipale.

PONTS NATURELS 2018

Pour 2018, les ponts naturels sont au nombre de 3 et portent sur les dates suivantes :

- ✓ **30 avril 2018**
- ✓ **24 décembre 2018**
- ✓ **31 décembre 2018**

Vos représentants en CTL : Joseph SURAND-CFP Gien / Sylvie SAMAT-P1 Coligny



SYLVIE * JOSEPH * STEPHANIE
* MARCEL * AGNES *
LAURENCE * JEAN-RENE * NATHALIE
VOUS SOUHAITENT UNE EXCELLENTE ANNEE 2018 !

Liminaire du 15 Décembre 2017

Monsieur le Président,

Cette année les suppressions d'emplois dans notre réseau s'établissent au nombre de 28.

Le Syndicat CFTC-DGFIP du Loiret ne saurait en aucun cas cautionner cette politique drastique. Les suppressions d'emplois accompagnées de restructurations de services tous azimuts affectent profondément l'ensemble des agents quel que soit leur grade et leurs missions. Les agents ne se sentent plus en capacité d'assurer un service public de qualité.

En effet, les missions évoluent et s'ajoutent les unes aux autres, les plages d'accueil du public sont de plus en plus restreintes.

L'accueil personnalisé sur rendez-vous doit aider l'utilisateur à se passer de nos services.

Or, la mise en place du PAS (prélèvement à la source) va de nouveau, mobiliser les agents des SIP et SIE. Aussi complète que puisse être l'information délivrée sur le site *impôts.gouv*, « **l'analyse de l'agent, quel que soit le vecteur de communication utilisé, sera toujours recherchée et privilégiée par l'utilisateur** »

Les lignes bougent sans cesse et les agents évoluent dans un cadre incertain.

En 2017, la DIRCOFI Centre-Auvergne a été absorbée par la DIRCOFI Ouest. Un service a été créé le Pôle de CSP à distance des DFE dans lequel les agents ne peuvent pas se projeter au-delà de 3 ans.

Les services du domaine ont évolué vers des structures supra-départementales. Des missions ont été transférées à la DRFIP du Loiret (à titre d'exemple le secrétariat de la CIDTCA) (collège territorial du second examen des rescrits fiscaux, agréments...) et d'autres lui ont été enlevées

Il n'y a pas de pause dans la fusion des trésoreries.

Mais la mutation profonde de la DGFIP touche, à partir de 2018, le service des ressources humaines pour laquelle la DRFIP du Loiret est expérimentatrice. Pour les agents, le service des ressources humaines doit être un service de proximité dont on connaît et reconnaît la compétence de celles et ceux qui le composent. A partir de 2018, l'agent perdra cette relation de confiance et de proximité pour devenir un numéro géré par une plate-forme téléphonique. Ces restructurations interviennent dans un contexte de changement dans les règles de mutations, de notation et de rémunération (le RIFSEEP n'est que reporté dans un avenir proche).

Dans un environnement de travail en perpétuel mouvement, l'avenir des agents s'avère incertain et les agents sont usés et désabusés.

Le syndicat CFTC DGFIP du Loiret vous alerte sur le malaise qui s'aggrave dans le réseau. Nous ne cautionnons pas cette politique et voterons contre ce projet présenté en CTL.

